



Convocation assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Par la présente,

Votre association est invitée à l'Assemblée Générale 2013 de la FédéGN, qui aura lieu le samedi 14 décembre 2013 à partir de 09H30 au Lycée Agro-environnemental St Joseph, 63340 Le Breuil sur Couze, près de Clermont Ferrand et d'Issoire.

A cette occasion aura lieu une assemblée générale extraordinaire pour laquelle vous êtes également convoqué (modification des statuts).

L'assemblée générale se déroulera de 09h30 à 19h, mais les participants sont cordialement invités à être présents le weekend. Il est en effet possible d'arriver dès le vendredi soir et des ateliers auront lieu pendant la durée du weekend.

Les bilans moral et financier, le compte-rendu d'activité 2013 vous seront adressés courant novembre, ils seront envoyés par e-mail sur la liste membres et aux adresses mails communiquées lors de vos inscriptions. De ce fait, ils ne seront pas lus mais simplement rapidement évoqués à l'AG avant le vote des quitus. Si vous avez des questions relatives à ces documents, n'hésitez pas à les poser sur le forum de la FédéGN sur les espaces prévus à cet effet.

<http://www.fedegn.org/forum/viewforum.php?f=31>

Conformément à l'article 17 des statuts, seule une assemblée générale extraordinaire est compétente pour modifier les statuts. La décision de modification des statuts est prise à la majorité des 2/3 des membres adhérents présents ou représentés.

Afin d'alléger l'ordre du jour de l'AG, des modifications du règlement intérieur sont mis au vote par correspondance. Ce vote pourra se faire en ligne jusqu'à l'ouverture de l'AG. Pour chaque vote, vous pourrez vous exprimer pour ou contre la modification, vous abstenir ou demander le renvoi de la question en débat. Un ordinateur sera à votre disposition sur le site de l'AG pour que les retardataires puissent voter jusqu'à 10h00.

Une association ne pouvant pas être présente à l'assemblée est invitée à laisser une procuration à un autre membre quel que soit son statut. Une procuration donne tout pouvoir à la personne qui en bénéficie de voter selon ses désirs. Une même personne ne peut pas bénéficier de plus d'une procuration. Nous vous invitons à privilégier une association que vous connaissez plutôt que de laisser votre procuration à un membre du CA.

Afin que le quorum soit respecté et que l'Assemblée puisse délibérer, il est important que chaque association qui ne serait pas présente délivre une procuration. La liste des associations et personnes présentes à l'assemblée générale est disponible sur le forum de la FédéGN : <http://www.fedegn.org/forum/viewtopic.php?t=19>

L'association sera représentée par son délégué principal, ou à défaut par un de ses délégués adjoints. Chaque association est invitée à adresser à la FédéGN la liste de ces représentants, signée par un membre du Bureau de l'association.

Cette année, trois postes au Conseil d'Administration sont vacants suite à la démission de trois administrateurs. Si vous êtes personnellement intéressé vous devez être présenté par une association membre. Nous vous invitons à vous présenter sur le forum de la FédéGN.

<http://www.fedegn.org/forum/viewtopic.php?f=35&t=14>

Programme du weekend

Vendredi 13 décembre	Samedi 14 décembre	Dimanche 15 décembre
	09H00 Petit déjeuner / Accueil	9H30 Petit déjeuner
	9H30 - 10h00 Procédures administratives	
	10H00 - 12h30 - bilan moral - bilan d'activité. - bilan financier - budget prévisionnel Modifications réglementaires et statutaires soumises au vote direct Résultats du vote par correspondance	10H00 - 11h30 Conseil d'administration / Ateliers
	12H00 Apéro des régions Amenez des spécialités de votre région	12H00 Repas
	14H00 - 15H00 1 ^{er} thème : Communication des résultats du questionnaire joueurs	
	15H00 - 16H30 Ateliers (la liste sera communiquée sur le site en fonction des propositions)	
	16H30 - 18H00 2 nd thème : Le projet associatif de la FédéGN	
	18H00 Questions diverses	
A partir de 19H Accueil	18H30 Elections du Conseil d'Administration	
20H00 En cas et pot de l'amitié	20H00 Repas gastronomique	

Pour vous inscrire à cette assemblée générale, rendez-vous sur la page dédiée : <http://ag.fedegn.org>